



Intervention parlementaire

Réponse du Bureau du Grand Conseil

N° de l'intervention : 300-2025
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.1472

Déposée le : 24.11.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : von Arx (Spiegel b. Bern, PVL) (porte-parole)
Kocher Hirt (Worben, PS)
Gerber (Schüpfen, Le Centre)
Kullmann (Hünibach, UDF)
Streiff (Oberwangen b. Bern, PEV)
Michel (Schattenhalb, UDC)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 27.11.2025

Séance du Bureau du Grand Conseil: ...
Grand Conseil : Bureau du Grand Conseil
Proposition : **Sélectionner**

Enquête parlementaire sur l'introduction d'Epic à l'Hôpital de l'Île

Le Bureau du Grand Conseil charge la Commission de gestion (CGes) de mener une enquête sur l'introduction du système d'information clinique Epic au sein du groupe de l'Île, de rendre compte des résultats de cette enquête au Grand Conseil et de formuler des recommandations éventuelles à l'intention du Conseil-exécutif.

L'enquête devra répondre notamment aux questions suivantes :

1. Quel est le coût total, estimé sur la base des informations actuellement disponibles, de la mise en place d'Epic au sein du groupe de l'Île (coûts directs et indirects dans leur ensemble) ?
2. Quels étaient les coûts d'exploitation des 50 systèmes périphériques remplacés par Epic ?
3. Combien de collaboratrices et de collaborateurs internes (EPT) ont travaillé à la mise en place d'Epic pour le groupe de l'Île et combien d'entre eux travaillent actuellement à l'exploitation d'Epic pour ce même groupe ? Combien étaient-ils, avant le déploiement d'Epic, à travailler à l'exploitation des systèmes qui ont été remplacés par Epic ?
4. Combien de conseillères et de conseillers externes ont travaillé à la mise en place d'Epic pour le groupe de l'Île ? Combien sont-ils à travailler à l'exploitation d'Epic pour ce même groupe ?
5. Des accords écrits ont-ils été passés entre le groupe de l'Île et Epic Systems, qui seraient pertinents dans le cadre de la révision de la LSH par le Grand Conseil ? Si oui, lesquels ?

6. Le groupe de l'Île bénéficie-t-il d'avantages financiers si Epic est utilisé dans d'autres hôpitaux répertoriés ou s'il sert de base à la plateforme cantonale de santé ? Si oui, lesquels ?
7. Quels moyens permettent de s'assurer, sur les plans contractuel, juridique et technique, que les données de santé gérées par Epic restent bien en Suisse ?

Développement :

Le Grand Conseil débattrait, vers la fin de l'année 2026, d'une révision de la loi sur les soins hospitaliers (LSH) visant à introduire le système d'information clinique Epic dans tous les hôpitaux répertoriés du canton de Berne. Le choix d'Epic par le groupe de l'Île est le motif principal invoqué par le Conseil-exécutif pour justifier sa décision. Compte tenu du montant énorme des dépenses, le Grand Conseil tient à une transparence totale des coûts et des modalités de mise en place d'Epic au sein du groupe de l'Île. Le Conseil-exécutif a eu l'occasion plusieurs fois d'instaurer cette transparence, mais il n'en a fait usage qu'avec beaucoup de retenue. Par ailleurs, la transparence doit être assurée par un organisme impartial qui, à la différence du Conseil-exécutif, ne poursuit aucun objectif précis par la révision de la LSH. Il n'est donc pas judicieux que le Conseil-exécutif poursuive ses réflexions sur la manière d'améliorer la transparence.

La CGes justifie de compétences élargies pour mener des auditions et consulter des dossiers. Elle peut, en outre, solliciter le Contrôle des finances (CF)¹. Le projet de contrat passé avec l'Hôpital de l'Île et daté du 8 mai 2019 stipule explicitement que le CF a le droit de consulter les documents d'affaires du groupe de l'Île². Le contrat conclu entre celui-ci et Epic Systems en fait partie.

Au sujet de l'objet de l'enquête : le groupe de l'Île a mis en service le système d'information clinique Epic le 2 mars 2024³. Les travaux préparatoires ont nécessité des efforts considérables et se sont étalés sur plusieurs années. D'un point de vue purement technique, la réussite de cette transition est une véritable prouesse.

Le groupe de l'Île a répété à maintes reprises que la mise en place du système avait coûté 83 millions de francs, hors TVA⁴. Certains membres du Grand Conseil zurichois ont été taxés de malhonnêtes pour avoir affirmé que les coûts auraient dépassé les 150 millions de francs⁵. Il ressort cependant des réponses du Conseil-exécutif à l'interpellation 201-2025 intitulée « Questions concernant Epic dans le groupe de l'Île et les plans du Conseil-exécutif relatifs à Epic » – bien que ces réponses soient très incomplètes – que le montant de 83 millions de francs, hors TVA, est inexact, car il ne tient pas compte de coûts importants⁶.

La réponse à l'interpellation indique, en outre, que « peu de consultants externes » ont collaboré au projet. En plus d'être contestée par des personnes qui ont participé au projet, cette affirmation

¹ Cf. art. 15, al. 1 LCCF (https://www.belex.sites.be.ch/app/fr/texts_of_law/622.1/versions/3171)

² Cf. annexe au rapport « Principes du contrat avec l'Hôpital de l'Île selon l'article 36 de la loi sur les soins hospitaliers », <https://www.gr.be.ch/fr/start/geschaefte/geschaeftsuche/geschaeftsdetail.html?qnumber=2018.GEF.506>, chiffre 2.5

³ Cf. communiqué de presse du groupe de l'Île du 5 mars 2024 (en allemand), <https://inselgruppe.ch/de/aktuell/details/news/insel-gruppe-fuehrt-mit-epic-ein-neues-umfassend-integriertes-klinikinformations-und-steuerungssystem-ein>

⁴ Cf. notamment :

- l'article de Medinside (en allemand) « So aufwändig ist es, Epic einzuführen » du 6 mars 2024, <https://www.medinside.ch/so-aufwaendig-ist-es-epic-einzufuehren-20240306> ;
- l'article du magazine Netzwoche (en allemand) « Wie die Insel Gruppe mit Epic die Digitalisierung vorantreibt » du 4 juin 2024, <https://www.netzwoche.ch/news/2024-05-02/wie-die-insel-gruppe-mit-epic-die-digitalisierung-vorantreibt> ;
- l'article de la BZ (en allemand) « Der Insel geht es an die finanzielle Substanz » du 11 juillet 2024, <https://www.bernerzeitung.ch/bern-dem-inselspital-geht-es-an-die-finanzielle-substanz-317869324660>.

⁵ Cf. à ce sujet

- l'article de Medinside (en allemand) « Epic am USZ: Politiker stellen die Fixpreis-Frage » du 3 septembre 2025, <https://www.medinside.ch/epic-am-usz-politiker-stellen-die-fixpreis-frage-20250903> ;
- l'article de Medinside (en allemand) « Falsche Gerüchte » : Bern verteidigt Epic gegen Kritik aus Zürich » du 15 septembre 2025, <https://www.medinside.ch/falsche-geruechte-kis-epic-kosten-insel-usz-20250915>.

⁶ Cf. Questions concernant Epic dans le groupe de l'Île et les plans du Conseil-exécutif relatifs à Epic. La réponse du Conseil-exécutif fait état de coûts à hauteur de 100 millions de francs, sans les coûts de personnel interne. On peut en déduire que ces derniers représentent environ 110 à 134 (!) EPT pour le groupe de l'Île pendant la phase de projet destinée à mettre en place le système Epic. Le texte précise que ces chiffres concernent, eux aussi, l'équipe de projet uniquement.

mérite d'être vérifiée au vu des posts sur LinkedIn du chef de projet et d'un consultant externe néerlandais qui a participé à la mise en place d'Epic au sein du groupe de l'Île⁷.

Au sujet du chiffre 1 : les coûts comprennent notamment les charges (théoriques) de personnel imputables au groupe de l'Île pour l'ensemble des travaux liés à la mise en place de la plateforme Epic (y c. l'avant-projet et les dépenses consenties par l'utilisateur pour l'évaluation, la commande, les tests, la livraison, la formation), ainsi que le coût des licences, de la formation, des déplacements, les honoraires de conseil, le coût des adaptations d'Epic et celui du matériel informatique, le coût du déploiement des logiciels supplémentaires et des interfaces. Les coûts non chiffrables avec exactitude seront estimés⁸. Des coûts indirects peuvent résulter, par ailleurs, du fait que l'utilisation d'Epic limite de facto la liberté de choix du système ERP⁹ de l'hôpital.

Au sujet du chiffre 5 : d'après certaines informations, le contrat conclu entre le groupe de l'Île et Epic Systems contiendrait des dispositions dont le Grand Conseil devrait avoir connaissance lorsqu'il débattrait de l'utilisation d'Epic dans d'autres hôpitaux répertoriés du canton de Berne. Les accords relatifs à la communication publique et aux pénalités contractuelles éventuelles, par exemple, présentent un intérêt particulier.

Au sujet du chiffre 6 : la décision du groupe de l'Île de déployer Epic a été prise indépendamment de la révision prochaine de la LSH. Le retour sur investissement de cette décision pourrait néanmoins s'améliorer si la révision de la LSH était mise en œuvre conformément à la volonté du Conseil-exécutif et si l'utilisation d'Epic dans le canton de Berne était rendue obligatoire par la loi. Ces avantages financiers pourraient, par exemple, être de nature contractuelle ou résulter d'une utilisation plus intensive du matériel informatique dont se sert le groupe de l'Île.

Au sujet du chiffre 7 : d'après le rapport sur la révision de la LSH mis en consultation, le groupe de l'Île est responsable, en ce qui concerne Epic et la plateforme cantonale de santé, du respect des dispositions légales en matière de protection des données¹⁰. S'agissant de la protection des données, et indépendamment des dispositions actuellement en vigueur, on peut s'interroger sur la garantie que les données de santé resteront en Suisse si le choix d'Epic est validé. La question se pose notamment en raison des dispositions du Cloud Act américain et au cas où Epic proposerait à l'avenir uniquement des services infonuagiques.

Motivation de l'urgence : la réponse à l'interpellation 201-2025 montre clairement que les coûts liés au déploiement d'Epic au sein du groupe de l'Île ont été nettement sous-estimés jusqu'à présent. Elle laisse de nombreuses questions en suspens, tant en ce qui concerne les coûts que les modalités du déploiement. Avant que le Grand Conseil ne débattenne de la révision de la LSH, par laquelle le Conseil-exécutif souhaite introduire le système d'information clinique Epic dans tous les hôpitaux répertoriés du canton de Berne, une transparence totale doit être assurée sur les coûts et les modalités de déploiement d'Epic au sein du groupe de l'Île. Il n'est pas judicieux de confier une nouvelle fois cette tâche au Conseil-exécutif. Compte tenu du calendrier prévu pour la révision de la LSH, l'enquête doit être lancée le plus rapidement possible et la motion être déclarée urgente.

⁷ Post du consultant externe : <https://www.linkedin.com/pulse/furores-involvement-epic-implementation-insel-gruppe-richard-hopmans-l5aye/?trackingid=GBjmUpBorAYP%2BvAkrVAnRg%3D%3D>. Extrait : « They [= personnes du groupe de l'Île] asked if I could advise them on the possibilities regarding Epic. One thing led to another, and now their initial inquiry has evolved into an implementation project involving more than forty direct and indirect colleagues. This is the largest number of Epic experts we have ever collaborated with on an implementation, so it's quite remarkable. »

Post du responsable de projet : https://www.linkedin.com/posts/marcel-affolter_kissbyeepic-digitalemedizin-teamwork-activity-7236328716883144705-AI4p/?originalSubdomain=de. Extrait : « 150 Projektmitarbeitende, 25 Epic Spezialisten und 80 Arbeitsgruppen [...] Fach- und Supportstruktur mit 1000 Fachbereichsvertretern, 200 Umsetzungsverantwortlichen (Operational Readiness Owner), 1400 Super-Usern sowie Einbindung von 25 Epic Spezialisten und 80 Consultants »

⁸ Si l'utilité d'Epic pour le groupe de l'Île fait, elle aussi, l'objet de l'enquête, il y a lieu de s'assurer qu'elle a été évaluée par une méthode fiable. Cf. à ce sujet l'exemple de la « Total Economic Impact Methodology » de Forrester Research (<https://www.forrester.com/policies/tei/>)

⁹ ERP = « Enterprise Resource Planning ». SAP et Oracle fournissent des systèmes ERP, par exemple.

¹⁰ Cf. <https://www.rgr-service.apps.be.ch/api/rr/documents/document/4493aa8e1c2c4d1c8ca3841c0ac86182-332/1/Vortrag-11.06.2025-fr.pdf>, chapitre 2.2.5

Réponse du Bureau du Grand Conseil

Destinataire

– Grand Conseil